



**SIGNATURE DE L'ACCORD DE COOOOPERATION
EN MATIERE DE DEFENSE**
**Remarques de Son Excellence Monsieur James Zumwalt,
Ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal**

**Lundi 2 mai 2016
Ministère des Affaires étrangères**

(Telles que préparées)

Monsieur le Ministre des Forces armées,
Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur,
Monsieur le [Représentant du] Premier Ministre,
Monsieur le [Représentant du] Ministre des Forces armées,
Monsieur le [Représentant du] Ministre de l'Intérieur,
Monsieur le [Représentant] de la Présidence,
Messieurs les Hauts Fonctionnaires de la Sécurité, de la Défense, des Douanes et des Services diplomatiques,
Messieurs les Directeurs et Chefs de Division des Affaires étrangères,
Mesdames, Messieurs,

Les relations entre la République du Sénégal et les Etats-Unis sont devenues plus solides et plus profondes sur tous les plans au fil des décennies. En effet, nos gouvernements travaillent en étroite collaboration pour créer davantage d'opportunités économiques pour nos citoyens, protéger nos pays contre les menaces communes et nous épauler dans la quête d'idéaux partagés.

Les relations entre nos pays sont fondées sur un profond respect mutuel et sur la ferme conviction que les intérêts essentiels de nos deux nations sont étroitement liés. Ces deux axes – respect mutuel et intérêts communs – constituent le socle de l'étroite coopération qui existe entre nous.

Si vous le permettez, je vais illustrer mon propos par un exemple. En 2014, alors que l'Afrique de l'Ouest était confrontée à une épidémie sans précédent du virus Ebola, les populations étaient inquiètes au Sénégal comme aux Etats-Unis. En effet, dans notre monde interconnecté, les maladies se propagent à la même vitesse qu'un passager voyageant sur un avion de ligne. Ce fléau ne connaissait pas de frontières. Le Président Obama a compris que les Etats-Unis devaient travailler en collaboration avec les pays ouest-africains affectés par Ebola. Mais nous ne pouvions pas le faire seuls. Lorsque nous nous sommes préparés à nous mobiliser en vue d'une intervention d'urgence pour lutter contre Ebola, nous avons demandé au gouvernement du Sénégal la permission d'installer une plateforme logistique à l'aéroport de Dakar. Le Sénégal

a donné son accord et a appuyé nos efforts pour faire face à ce défi commun. Les Etats-Unis et le Sénégal n'auraient pu relever cette menace commune isolément ; nous avons besoin l'un de l'autre.

Nous sommes ici aujourd'hui pour signer un accord en matière de défense. Alors, pourquoi ai-je choisi de vous parler d'Ebola ? C'est parce que durant cette crise, nos deux gouvernements ont réalisé qu'avec l'accroissement de nos relations en matière de sécurité, il fallait un cadre juridique renforcé pour faire face ensemble à des défis imprévus. La prochaine difficulté commune à relever pourrait se présenter sous la forme d'une autre épidémie, d'une catastrophe naturelle appelant une réponse humanitaire ou d'une menace terroriste. Notre riposte à Ebola a montré que parfois, notre partenariat devait se mettre en place rapidement. Il semblait donc tout à fait pertinent de se mettre d'accord à l'avance sur les rôles et les responsabilités des Forces militaires des Etats-Unis invitées au Sénégal.

A présent, permettez-moi de dire quelques mots sur l'accord lui-même. L'Accord de coopération en matière de Défense a pour objectif de fixer un ensemble de règles sur la façon dont les Forces armées des Etats-Unis coopèrent avec les Forces armées du Sénégal, et sur les conditions d'accès et d'utilisation des installations concernées lorsque nos militaires sont invités au Sénégal.

Au-delà de sa valeur pratique, notre nouvel Accord de coopération en matière de Défense constitue également un tournant dans des relations qui, comme je l'ai dit au début, deviennent de plus en plus étroites et solides.

En effet, cet accord permet aux Forces armées des Etats-Unis et du Sénégal de mieux planifier de concert, de faire conjointement davantage d'entraînement et de formation et d'être mieux préparés à riposter ensemble aux risques qui menacent nos intérêts communs. Si l'on se penche sur l'année qui s'est écoulée, on voit que les troupes de nos deux pays ont participé à de nombreux exercices militaires, dont l'Exercice Flintlock et Obangame/Saharan Express pour ne citer que les plus récents, qui sont venus renforcer directement nos capacités à faire face à ces risques. L'Accord que nous signons aujourd'hui reflète ce niveau élevé de coopération et prépare le terrain pour une coopération militaire accrue dans les années à venir.